

# OFFRE DE STAGE

## ACTIVITES AGRICOLES BELLILOISES ET DOCUMENTS D'URBANISME

Analyse des interactions et pistes d'adaptation à partir d'une étude de cas



### Contexte du stage

L'association Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA) rassemble des structures associatives, des collectivités insulaires et des agriculteurs qui travaillent au maintien et au développement durable de l'agriculture dans les territoires suivants : du Nord au Sud, il s'agit des îles de Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Île en Mer, Houat, Hoëdic, Arz, l'Île-aux-Moines, Noirmoutier, Yeu, Ré, Aix et Oléron. Le RAIA s'est associé depuis novembre 2018 à une équipe de recherche pluridisciplinaire (agronomie, géographie, sociologie, aménagement et urbanisme, science politique) regroupant des chercheurs des UMR CNRS Arènes (<http://www.arenas.eu/>) et UMR CNRS ESO Rennes (<http://eso-rennes.cnrs.fr/fr/index.html>). Dans ce contexte, le projet de recherche SOFIANE (<https://raia-iles.fr/projet-de-recherche/>) s'intéresse aux caractéristiques structurelles, sociales, environnementales, économiques et politiques des agricultures insulaires. Les premiers résultats de cette recherche démontrent entre autres une accumulation des réglementations de protection de l'environnement et des paysages dans les îles, engendrant des difficultés de mise en œuvre des activités agricoles tant d'un point de vue de l'usage du foncier que de l'accessibilité aux infrastructures agricoles (bâti, tunnels maraîchers, forage, etc.) pour les professionnels. Prises individuellement, ces réglementations n'ont pas vocation à proscrire l'usage agricole des espaces auxquels elles s'appliquent mais leur accumulation et leur traduction restrictive dans les documents d'urbanisme tend à faire penser qu'elles ont un impact fort sur leur maintien et leur avenir.

D'une part, la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer est porteuse de la politique agricole du territoire mais aussi garante des actions de protection des milieux naturels (dont agro-austoraux) et des paysages. D'autre part, les 4 communes insulaires (Bangor, Le Palais, Locmaria, Sauzon) ont élaboré concomitamment, leurs PLU respectifs de 2011 à 2019 (créant 4 PLU validés ou à valider, largement homogènes en termes de zonage et de règlement).

Inquiets de l'accélération de la déprise et de la difficulté d'installation-transmission agricole, les élus questionnent la prise en compte des enjeux de maintien et de développement agricole dans ces documents d'urbanisme. Ils expriment le besoin (sur la base d'une expertise des PLU, d'une connaissance des caractères de l'activité agricole insulaire, ainsi que du cadre réglementaire) d'apporter un regard critique et d'envisager des pistes d'amélioration de la prise en compte des questions agricoles dans les documents d'urbanisme.

### Objectif du stage

Le stage proposé a ainsi vocation à participer à la construction de connaissances relatives aux interactions entre activités agricoles, documents d'urbanisme locaux, réglementations et législations supra territoriales. Il aboutira sur des propositions d'évolution des PLU favorisant le maintien et le développement agricole.

La Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer (CCBI) sera la collectivité d'accueil du stagiaire, qui travaillera en étroite relation avec les services urbanisme et foncier des quatre communes de l'île, les services espaces naturels et développement économique de la CCBI.

### **Missions**

Dans ce contexte, le stagiaire sera amené à :

- Analyser globalement la prise en compte des activités agricoles existantes dans les quatre documents d'urbanisme de Belle-Ile-en-Mer, à la fois dans le PADD, les zonages et règlements associés (zones A et N plus spécifiquement). Puis procéder à une analyse fine de cette situation à partir d'un secteur témoin représentatif, à définir à une échelle cohérente.
- Caractériser l'évolution de cette prise en compte par rapport aux précédents documents d'urbanisme.
- Analyser la compatibilité des documents d'urbanisme avec les textes relatifs au littoral, à l'environnement et aux paysages et leurs effets sur la pratique des activités agricoles.
- Etudier les recours contentieux relatifs aux zones A et N.
- Au-delà de l'analyse juridique, le stagiaire pourra s'appuyer sur une série d'enquêtes qualitatives auprès des différents acteurs impliqués dans la démarche d'élaboration et d'application des PLU (services de l'Etat, bureau d'étude en charge de l'élaboration des quatre PLU, élus, agriculteurs, etc.) afin d'identifier pour chaque acteur les perceptions des liens entre activités agricoles et documents d'urbanisme.
- A partir du secteur témoin, proposer des pistes d'ajustement conforme en termes de règlement et de zonage qui pourraient permettre la facilitation du maintien et du développement agricole.

**Profil souhaité** - Étudiant en master 2 : aménagement et urbanisme ou droit de l'urbanisme

**Durée** - 6 mois

### **Conditions de stage**

- Maître de stage : Florence GAILLAGUET – Responsable du service développement économique à la Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer
- Encadrement scientifique : Hélène Bailleul (UMR ESO, Université de Rennes 2) et Jean-François Inserguet (UMR ESO, Université de Rennes 2).
- Autres éléments de suivi du stage : comité de suivi de l'étude associant les adjoints à l'urbanisme des communes, les maires et le maître de stage
- Rémunération : gratification en vigueur pour les stagiaires étudiants
- Lieu de travail : Bureau au sein des locaux de la CCBI
- Facilités : obtention du tarif saisonnier auprès de la compagnie maritime / mise à disposition d'un véhicule pour les déplacements professionnels / mise à disposition d'un hébergement en mobil-home (hors juillet-août) / Pour juillet et août, une solution d'hébergement sera proposée par l'une des 4 communes.

### **Candidature**

Dépôt des candidatures avant le 18 décembre 2020, adressé à Madame La Présidente de la Communauté de Communes.

Entretien à prévoir à l'Université Rennes 2 et/ou en visioconférence avec les services de la CCBI.

### **Contacts et renseignement complémentaire pour candidater**

- Communauté de Communes de Belle Ile en Mer - Florence GAILLAGUET – [deveco@ccbi.fr](mailto:deveco@ccbi.fr) / 02 97 31 83 04
- Agrocampus Ouest – Université de Rennes 2 – Naïla BEDRANI – [naïla.bedrani@univ-rennes2.fr](mailto:naïla.bedrani@univ-rennes2.fr)